



La Gazette

Du Relais Petite Enfance

Mars 2025




VILLE D'ACHÈRES
Direction de l'Action sociale • Espace Familles
01 39 79 64 00 • mairie-acheres78.fr 

• Ce mois-ci, les assistants maternels ont eu leur habituel atelier « méli-mélo » (atelier prévu pour les adultes pendant que les enfants font un autre atelier, prévu pour eux). Pour la Saint Valentin, ils ont pu décorer un cœur de papier buvard avec de l'encre.



• Les séances de motricité ont continué de plus belle. Les assistants maternels et les enfants du RPE ont eu l'occasion de découvrir une nouvelle salle dans le centre de loisirs Marcel Pagnol qui les accueillera désormais chaque mois.



• Une soirée professionnalisante animée par Séverine Colson, psychologue, sur le thème de « La juste distance » a eu lieu au RPE le 6 février. Les assistants maternels ont pu évoquer leurs difficultés face aux pratiques de certains parents employeurs et partager leurs questionnements.

Petits conseils :

- importance de poser un cadre dans le contrat de travail ainsi que dans le projet d'accueil (dans lequel sont inscrites les valeurs pédagogiques et éducatives). Pour éviter toutes difficultés, le contrat de travail doit être précis et détaillé. Quand la distance professionnelle n'est pas respectée, il est alors plus facile de discuter en faisant référence au contrat signé
- préférer le vouvoiement et ne pas se voir en dehors des temps d'accueil. Il sera possible une fois le contrat terminé de garder un lien privilégié
- ne pas envoyer/répondre aux sms et appels en dehors des heures d'accueil de l'enfant
- possibilité d'aider un parent en gardant le(s) frère(s) et/ou la (les) sœur(s) d'un enfant accueilli mais jamais gratuitement, pas au-delà de l'agrément, d'établir un contrat et de le déclarer à la PMI.

Dans chaque situation, il est important de rester diplomate.



Le R.P.E fête

la Semaine Nationale de la Petite Enfance !



☆ 2 salles, 2 ambiances

☆ Salles ouvertes le matin ET l'après-midi

pour les assistants maternels et les enfants qu'ils accueillent

☆ Le Tourn'soleil fêtera aussi la Semaine Nationale de la Petite
Enfance les vendredis 14 et 21 mars.

Le sommeil

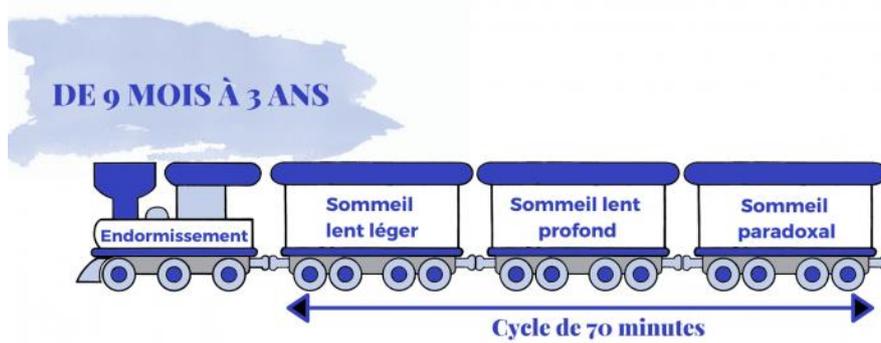
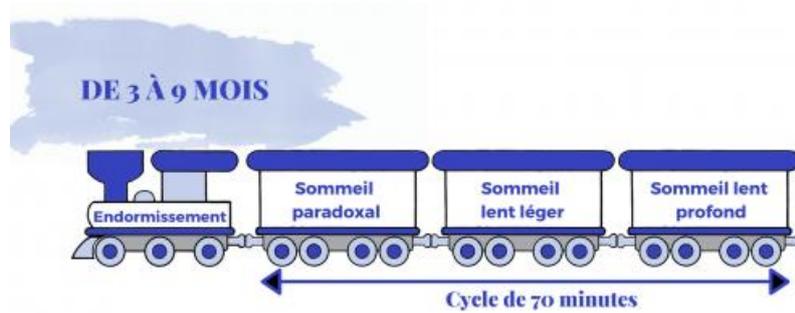
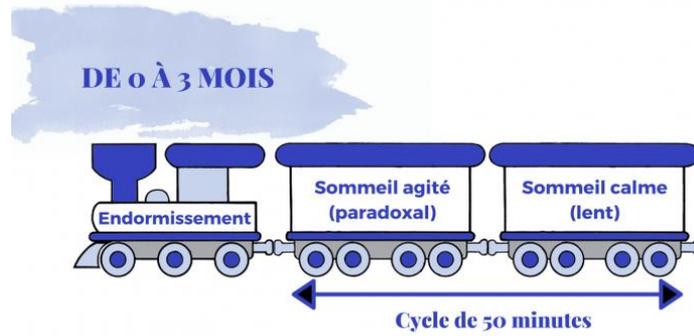
Le sommeil est une de nos grandes fonctions vitales. De 0 à 3 ans, l'organisation du sommeil se met en place pour être composée, vers 3 ans, des mêmes stades que ceux de l'adulte. L'environnement et l'intervention des parents dans le sommeil du bébé sont deux éléments très importants pour la mise en place des rythmes biologiques. Grâce à certains donneurs de temps (lumière, activité physique, régularité de l'activité...), le bébé va progressivement installer un rythme jour/nuit qui s'organisera sur un cycle de 24 heures. Un sommeil de qualité favorise le développement de l'enfant et l'aide dans ses apprentissages. À l'inverse, ne pas dormir suffisamment peut nuire à sa santé, en plus d'affecter sa mémoire, son raisonnement logique, ses comportements et sa capacité à contrôler ses émotions.

Quelques recommandations :

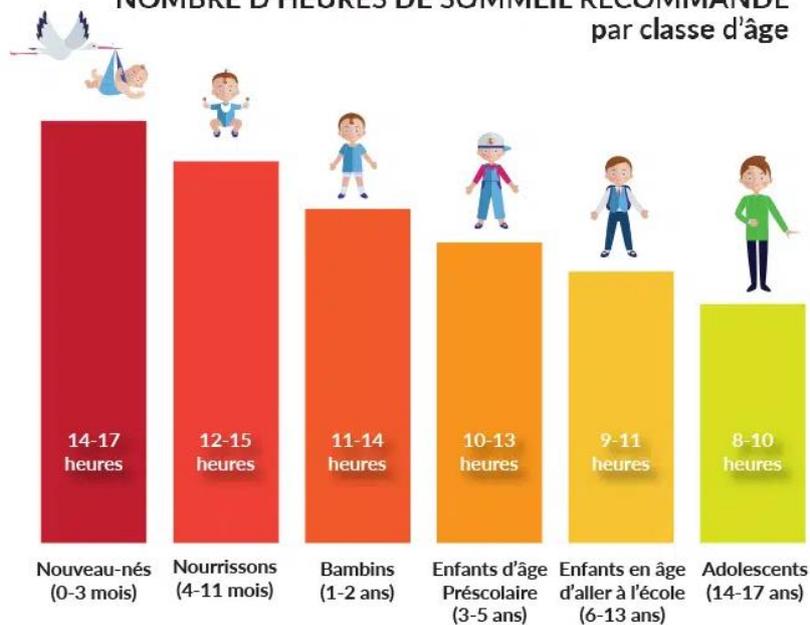
- Le lit doit être associé au sommeil et ne sert qu'à dormir.
- Donnez à votre enfant des horaires de coucher, de lever et de sieste réguliers, c'est important pour synchroniser l'horloge biologique.
- Respectez le besoin de sieste de votre enfant mais essayez de le rendre actif entre les périodes de sommeil : un bon éveil aide à un bon sommeil.
- Favorisez les activités dans la journée, évitez les activités excitantes en fin de journée, parlez-lui calmement le soir.
- Une activité rituelle le soir avant de se coucher favorise l'endormissement. Un câlin, lire un petit conte avec une lumière de faible intensité dans un environnement calme aide l'enfant à s'endormir plus facilement.
- Mettez au lit votre enfant quand il est somnolent mais encore éveillé pour lui apprendre à s'endormir tout seul.
- Evitez le biberon juste avant le coucher et privilégiez les sucres lents au dîner.
- Des objets de transition (doudou, tétine) utilisés pour les câlins peuvent être utiles pour favoriser l'endormissement.
- La chambre doit être confortable, calme et bien aérée avant le coucher. La température optimale est autour de 18°.
- Rassurez votre enfant après un cauchemar.
- Faites dormir votre enfant sur le dos, avec un matelas ferme et sans oreiller jusqu'à l'âge de 2 ans.
- Quand votre enfant se réveille la nuit, évitez de passer trop de temps avec lui, il faut le rassurer mais être bref et ferme.
- Le cododo a des avantages pour la sécurité affective de l'enfant, pour l'allaitement mais peut être un facteur de risque de la mort inattendue du nourrisson.

**La régularité des horaires de sommeil
est la clé d'un bon développement chez l'enfant.**

Le train du sommeil en images :



NOMBRE D'HEURES DE SOMMEIL RECOMMANDÉ par classe d'âge





Pour les assistants maternels et les enfants qu'ils accueillent :

- ✎ « Crêpes party » durant les deux premières semaines du mois
- ✎ Mardi Gras lors des séances de motricité : à Bussières le 4 mars pour les AM de Joliot-Curie et à Marcel Pagnol le 7 mars pour les AM du RPE. Enfants et adultes peuvent venir déguisés !
- ✎ Une soirée professionnalisante avec des élèves kinésithérapeutes et infirmiers de l'Institut de Formation Sociale des Yvelines le 13 mars à 19h45 à la salle Bussières. Thème « Violences Educatives Ordinaires, troubles du développement chez le jeune enfant et neurosciences ».
- ✎ Semaine Nationale de la Petite Enfance avec deux salles immersives : « Sous l'océan » à Joliot-Curie et « Cocon et douceur » au RPE. Les créneaux sont ouverts le matin de 9h à 11h30 et **exceptionnellement l'après-midi de 15h à 16h15 pour Joliot-Curie, jusqu'à 17h30 pour le RPE**
- ✎ Eveil musical le 24 mars par Voili Voilou à Joliot-Curie
- ✎ Semaine « Méli-mélo » du 24 au 28 mars

Pour les parents :

- ✎ Une réunion d'informations sur les différents modes d'accueil présents sur la ville d'Achères et les démarches administratives le 4 mars à 14h au RPE
- ✎ Le Tourn'Soleil sera ouvert les 7,12, 14, 21 et 28 mars.



Les pochettes sensorielles

Matériel :

- Plusieurs pochettes à plastifier ou sacs de congélation avec zip et scotch
- Agar-Agar
- Colorants alimentaires
- Paillettes, sequins, petites étoiles, perles, petits jouets plats...

Préparation :

- Préparer d'abord le gel en mélangeant dans une casserole 1L d'eau et 6g d'agar-agar. Faire bouillir environ 5 minutes.
- Verser la préparation dans plusieurs récipients afin de réaliser plusieurs pochettes de couleurs différentes.
- Ajouter le colorant alimentaire dans chacun des récipients. Laisser refroidir la gelée pour qu'elle se solidifie.
- Verser la gelée dans différentes pochettes et y ajouter paillettes, perles, sequins...
- Chasser l'air des pochettes et les refermer à l'aide d'un fer à lisser ou à repasser pour les pochettes à plastifier en ayant préalablement coller 2 des 3 bords encore ouverts. Si vous utilisez des sacs de congélation à zip, bien refermer avec du scotch. ⚠️ Toujours s'assurer que la pochette sensorielle ne présente aucun défaut avant de la proposer à l'enfant.

